

# Sport dans l'Entreprise Individuel Régional

**DIMANCHE 23 Février 2025  
MONFORT le GESNOIS (CD 72)**

Complexe sportif Alain Jean De Nicolay  
Salle omnisports Marcel Ory  
Route Ste Corneille  
72450 MONFORT le GESNOIS

**Organisateur : Montfort Tennis de Table (72)**

**Responsable du Club : Nicolas LETOURNEAU**

Adresse mail : [nicolasl72@gmail.com](mailto:nicolasl72@gmail.com)

**Délégué :**

Adresse mail :

**Juge Arbitre : Michel VIGNERON :**

Adresse mail : [vigneron.michel@orange.fr](mailto:vigneron.michel@orange.fr)

**Responsable de l'épreuve : Claude MORILLEAU**

Adresse mail : [claudemorilleau@orange.fr](mailto:claudemorilleau@orange.fr)

# Règlement

## ENGAGEMENTS

### Article 1 - Par Internet

Des droits d'engagements sont fixés par tableau. Chaque inscription sera validée dès le paiement effectué.

### Article 2 - Montant

Le droit d'engagement est fixé à 10 € par Tableau.

En cas de désistement de dernière minute via ([c.morilleau@pdltt.org](mailto:c.morilleau@pdltt.org)), les remplaçants seront prévenus par mail.

Tout joueur ou joueuse ayant confirmé sa participation et absent(e) le jour de la compétition paiera une amende de 15 euros.

## DISPOSITIONS GÉNÉRALES

### Article 3 - Conditions de participation

Les joueuses et joueurs doivent posséder une licence traditionnelle et une qualification "corpos".

*Réf : règlements Administratifs Titre II chapitre 4*

La licence sera demandée au pointage.

Seuls les joueurs et les joueuses étant inscrits à la phase départementale peuvent participer à la finale régionale.

La Commission Régionale Sport dans l'Entreprise peut accorder selon un cas particulier une Wild Card à un joueur ou une joueuse sur demande d'un Comité et sera inclus dans le quota du département concerné.

### Article 4 – Echelon National

Cette épreuve régionale est qualificative pour le championnat de France.

La commission fédérale fixe, chaque saison, le nombre de qualifiés par ligue en se basant sur le nombre de joueurs corporatifs recensés dans les ligues pour la saison écoulée.

Le 1<sup>er</sup> du tableau -1300 sera qualifié pour le Championnat de France National.

### Article 5 - Déroulement des parties

Pour tous les tableaux, les parties se disputent au meilleur des cinq manches.

## ORGANISATION SPORTIVE

### Article 6 – les tableaux

Nombre de qualifiés par catégorie

MESSIEURS		DAMES	
Messieurs	24	Dames	8
V - 1 <sup>ère</sup> Cat	24	Vétérans	8
V - 2 <sup>ème</sup> Cat	12		
-1300	24		

*Un joueur peut participer à 2 tableaux maximum*

*En simple vétérans messieurs, les joueurs ne peuvent évoluer que dans leur catégorie d'âge.*

*Les féminines ne peuvent pas s'inscrire dans les tableaux Messieurs, V -1<sup>ère</sup> Cat, V -2<sup>ème</sup> Cat et -1300.*

## DAMES :

- Simple dames
- Simple vétérans dames

## MESSIEURS :

- Simple messieurs
- Simple vétérans 1<sup>ère</sup> Cat messieurs (de 40 à 59 ans au 1<sup>er</sup> janvier de la saison en cours)
- Simple vétérans 2<sup>ème</sup> Cat Messieurs (à partir de 60 ans au 1<sup>er</sup> janvier “ ” )
- Simple messieurs – de 1300 pts

Les quotas sont calculés sur la participation de la saison en cours. Mais en cas de tableaux incomplets, les quotas seront révisés.

### **Article 7 - Déroulement de la compétition**

Dans chacun des tableaux, les joueurs sont répartis d'après le dernier classement officiel national diffusé, dans des poules de trois ou quatre participants.

Dans chacune des poules, tous les participants se rencontrent et sont classés de 1 à 3 ou 1 à 4.

A l'issue des poules, les deux premiers sont placés dans un tableau à élimination directe jusqu'à la finale.

La partie de classement 3<sup>ème</sup> - 4<sup>ème</sup> sera jouée.

*En fonction de l'horaire et du nombre de participants, des tableaux Consolante peuvent être organisés.*

### **Article 8 - Balles**

Les balles seront en plastique et de couleur blanche.

### **Article 9 - Table**

La compétition se déroulera sur 16 tables.

### **Article 10 - Horaires Prévisionnels**

En fonction du nombre de joueurs engagés, l'horaire général peut être revu.

Les horaires de pointage et de début de poules ne seront pas modifiés, à savoir :

	<b>SM</b>	<b>V1M</b>	<b>V2 M</b>	<b>SM -1300</b>	<b>SD*</b>	<b>VD</b>
<b>Pointage</b>	08H30	10H00	10H00	12H00	10H00	NJ
<b>Début</b>	09H00	10H30	10H30	13H00	10H30	

- **L'horaire des dames peut être modifié.**

### **Article 11 - Podiums et récompenses**

Les 4 premiers de chaque tableau seront récompensés.